

1. Une synthèse ? Pourquoi ?

La synthèse est le type de document que tout ingénieur sera un jour amené à rédiger dans le cadre de ses activités professionnelles. Le candidat, futur ingénieur, devra donc démontrer qu'il sait faire preuve d'esprit de synthèse, qu'il est doté d'un sens de l'argumentation solide et peut s'exprimer dans une langue claire, précise et fluide.

2. Une synthèse ? : Qu'est-ce que c'est ?

Pour le jury de CCINP (Rapport du jury 2023) :

« L'exercice de synthèse, d'une durée de **3 heures**, propose la **confrontation d'au moins trois documents**, pouvant être de nature différente (texte, photo, graphique, etc.), mais portant sur un thème commun. Aucune connaissance spécifique (historique, sociologique, scientifique, etc.) n'est requise pour traiter l'exercice. Il est néanmoins indispensable de se tenir au courant, par les divers médias à disposition, des problèmes et événements actuels importants.

Les candidats doivent rédiger, en **400 mots** (avec une tolérance de plus ou moins 10 %), une synthèse des documents en **restituant de façon objective les éléments clés** qu'ils contiennent et en **montrant quelles en sont les similitudes ou les divergences**, comment ils se complètent, se renforcent ou s'opposent. Cette synthèse doit **obligatoirement comporter un titre**.

Le but de l'exercice est qu'un lecteur n'ayant pas eu connaissance des documents originaux puisse se faire sa propre opinion. Le candidat ne doit donc en aucun cas introduire un commentaire ou un jugement de valeur personnel, voire quelque information supplémentaire que ce soit. La synthèse ne sera personnalisée que par la façon dont le candidat utilise les documents et en fait ressortir la problématique.

Cet exercice est un entraînement à la rédaction d'un rapport professionnel dont la qualité principale doit être l'**objectivité**. La synthèse doit comporter **un titre, une introduction et un développement**. La **conclusion est facultative**. »

Pour le jury de Centrale Supélec :

L'épreuve repose, elle aussi, sur **au moins trois documents** (dont au moins **un document iconographique**). Elle dure **4 heures** et doit être rédigé en **500 mots**, moyennant un écart de plus ou moins 10 %.

« Les documents en anglais présenteront **divers points de vue sur un thème commun**. La synthèse devra **faire apparaître les arguments clefs** de chaque article et faire émerger les lignes de force **sans introduire de biais**. Le but est de réaliser un **exposé objectif** des idées présentées par chaque document, de façon à ce que le lecteur de la synthèse puisse se faire sa propre opinion du sujet, sans avoir à consulter les documents originaux. [...]

Il est attendu du travail demandé qu'il restitue les éléments clés contenus dans les documents proposés et qu'il **montre comment ceux-ci se complètent, se renforcent, s'opposent** etc. La **confrontation des points de vue** proposés dans les différents documents est un élément essentiel de la synthèse. [...]

Les candidats devront donner **un titre informatif et précis** à leur synthèse. »

La conclusion n'est pas requise. Le dernier argument peut avoir une valeur conclusive.

¹ Basé sur les rapports de jury

© J. Carre (2024)

Pour le jury de X-ENS (rapport du jury 2023) :

« Pour la [synthèse], les candidats doivent exploiter quatre documents : **trois articles et un graphique**. [...] La synthèse [doit] comprendre de 600 à 675 mots. [...]

La synthèse **ne doit pas inclure de remarques personnelles ou d'éléments extérieurs** aux documents donnés, **même pour l'accroche**. Elle doit être concise, mais complète, n'omettant pas d'informations importantes, mais ne se perdant pas non plus dans les détails. **Tous les documents — graphiques inclus — doivent être traités équitablement et nommés avec précision**, sans pour autant que l'introduction se transforme en pure énumération. Des introductions incomplètes ou trop longues, ainsi que **des conclusions trop courtes ou absentes, nuisent à l'efficacité de la présentation**. Trop de problématiques se reposent sur l'expression « to what extent » : or celle-ci marque souvent une absence de problématisation. La synthèse est un exercice exigeant où les candidats doivent examiner des points de vue divergents pour parvenir à une conclusion équilibrée. Il est essentiel de **reformuler l'essentiel des documents avec ses mots propres**, en utilisant un vocabulaire précis pour capturer la finesse des arguments. Les opinions variées des auteurs ou des spécialistes cités dans les textes doivent être fidèlement et impartialement présentées, en respectant les nuances des déclarations, sans simplifications, jugements ou caricatures. Peu de candidats parviennent à formuler des problématiques qui rendent compte de l'ensemble des aspects du dossier. »

Pour résumer, il ne faut pas :

- Commenter les documents, donner son avis.
- Oublier des éléments importants ou rajouter des idées qui ne figurent pas dans les documents.
- Résumer successivement chaque document sans établir de lien entre les textes.

3. Synthèse : quelles étapes ?

Même si les exigences, recommandations et / ou attentes peuvent être sensiblement différentes selon le concours passé, les étapes à suivre pour construire votre synthèse restent essentiellement les mêmes.

3.1 Le travail de repérage :

La première étape consiste bien sûr à **prendre connaissance des documents**. Il convient en premier lieu de lire les consignes, puis de prendre connaissance des documents de natures diverses (articles de presse, graphiques, documents iconographiques) sans négliger les indications précieuses fournies par le paratexte (source, date et auteur). Ce travail préparatoire implique également un examen détaillé de chaque document qui constitue le dossier. Je vous conseille ici de prendre des notes dans la marge qui résument le contenu du document. Cela devrait normalement vous épargner des lectures par la suite. Vous pouvez également surligner les idées principales en différentes couleurs (une idée = une couleur). Ce travail vous facilitera la tâche quand viendra le temps de réfléchir à un plan.

Il va sans dire que chaque auteur est susceptible d'exprimer un parti pris. Si l'auteur est connu, ses prises de positions seront connues de tous. S'il n'est pas connu, alors il faudra les déterminer.

La date de publication de l'article vous donnera, par surcroît, des informations sur le contexte socio-économique dans lequel l'article a été publié. Enfin, il est parfois utile d'avoir des connaissances minimales sur l'origine et les tendances des sources auxquelles vous serez souvent confrontés car selon le type de source, l'information peut être traitée différemment.

Cette première étape devrait vous permettre d'identifier le **thème commun** aux documents sans trop de difficultés.

3.2 Dégager la problématique :

Inutile de préciser qu'une seule lecture des documents, aussi fine soit-elle, ne suffira pas à en aborder la complexité. Un deuxième examen des documents, plus précis encore, s'impose alors. À ce stade, il ne convient donc plus de résumer les idées mais de les analyser, les confronter, les opposer et / ou les mettre en parallèle. Pour ce faire, repérez la structure des documents, le propos (ce qu'on dit du thème abordé), le ton, le ou les points de vue et arguments exprimés. Pour y parvenir, il est donc fondamental d'avoir une vue d'ensemble des documents. Le tableau de confrontation ci-dessous vous aidera à y parvenir. Pensez à travailler en anglais !

	Doc 1	Doc 2	Doc 3
Nature			
Title			
Source			
Date			
Author			
Main ideas			
1.			
2.			
3.			
4.			

Ce tableau est essentiel à l'étude comparative des documents. Il vous permettra non seulement de hiérarchiser les idées en termes d'idées principales et secondaires mais aussi d'effectuer des regroupements (mêmes idées, mêmes thèses) et des oppositions. Utilisez des couleurs différentes ou votre propre système de prise de notes.

Explorez les pistes suivantes : avantages et inconvénients, arguments et contre-arguments, positif et négatif, problèmes et solutions, causes et conséquences, perspectives et limites etc.

Votre analyse doit déboucher sur une **problématique** (souvent exprimée par une question). Votre première lecture vous a révélé le thème des documents, votre analyse doit vous révéler la problématique soulevée. Attention toutes les questions ne sont pas des problématiques. Par exemple « what are the advantages and disadvantages of technology » n'est pas une problématique car, en soi, elle ne soulève pas de « problème ». En revanche, « to what extent² does technology have an impact on employment » en est une puisque cette question permet d'avoir un propos nuancé et argumenté non seulement sur l'aide que la technologie apporte au monde du travail et ses bien faits en termes d'emploi mais aussi sur ses aspects pervers et destructeurs pour l'emploi. De la même manière, si les documents abordent le thème de l'élargissement de l'Union Européenne, une problématique possible serait : l'élargissement de l'Union Européenne constitue-t-il un pas en avant pour les pays fondateurs ? Cette question peut donner lieu à des réponses différentes et / ou nuancées selon que l'on se place d'un point de vue social, économique, politique, diplomatique etc...

Si vous êtes perdu, demandez-vous pourquoi tel document vous a été proposé en relation avec le thème abordé par l'ensemble du dossier.

Notez enfin qu'une bonne problématique doit englober tous les documents proposés.

² Voir le rapport du jury 2023 X-ENS pour les limites de cette formulation.

3.3 Le plan :

Votre analyse des documents vous amènera à dégager deux, trois, voire quatre parties principales qui seront au service de votre problématique puisqu'elles tenteront d'apporter une réponse à la question (ou aux questions) / problème que vous aurez posé.

Il est important de préciser que vous n'aurez pas le temps de rédiger l'intégralité de votre synthèse au brouillon. Aussi, il est important de parvenir uniquement à un plan détaillé que vous n'aurez plus qu'à suivre ensuite. Ne négligez pas cette étape, elle est cruciale. Assurez-vous que votre plan est solide avant de vous lancer au propre.

Pour le reste, on distinguera clairement 4 parties à votre synthèse : un titre, une introduction, un développement, une conclusion.

3.3.1 Le titre

Il doit prendre en compte l'ensemble des documents et être informatif (indiquer le thème principal commun à tous les documents), précis et aussi concis que possible. Le titre doit être trouvé en dernier (cf. partie 3.3.4).

Sauf pour le concours X-ENS où la créativité est bonifiée, il est inutile de chercher des titres accrocheurs, ou des jeux de mots plus ou moins judicieux. Les candidats ne rédigent pas un article qui sera publié. Les meilleurs titres prennent la forme d'un syntagme ou d'une phrase simple, contenant les mots clés du dossier et en résumant l'idée générale. Par exemple : Freedom of speech in comedy : the stakes for democracy. Formuler une question pour le titre peut convenir, mais ne peut se substituer à la formulation d'une problématique au sein de l'introduction. De plus, **il est mal venu d'utiliser la même question pour le titre et la problématique** au sein de l'introduction.

3.3.2 L'introduction

Après avoir fait **une accroche**, qui ne doit pas prendre appui sur des éléments extérieurs au dossier, il est conseillé de **présenter brièvement le corpus de documents** en indiquant au minimum la source et la date, (on pourra, par la suite, pour s'y référer, ne mentionner que la source ou l'auteur du document), d'**introduire le thème**, ainsi que **la problématique** (le ou les questionnements pouvant émerger du thème commun) et **les axes de réflexion** permettant de traiter ces questionnements. L'introduction doit néanmoins rester concise étant donné le nombre limité de mots à respecter. **La précision de la date, la source et l'auteur ne compteront chacun que pour un seul mot.**

On notera que les attentes de Centrale sont un peu différentes ici. Le rapport du jury 2023 précise en effet que :

« Il est fondamental de comprendre que la synthèse doit aboutir à un texte adressé à un destinataire qui n'est pas censé avoir lu le dossier. Le texte produit dispensant de la lecture du dossier, il convient par conséquent de bannir les références contextuelles aux sources, dès l'introduction ainsi que dans l'ensemble du devoir. Des références telles que *document 1*, *the first document*, *the last document*, ou encore *doc.1*, qu'elles soient ou non entre parenthèses, sont à l'évidence facteurs de confusion. Pour les mêmes raisons, référer aux documents par leur date (*the 2019 article*) est à proscrire. En effet, ces modes de désignation des documents ne permettent pas de faire ressortir leur spécificité. [...]

Nous rappelons que le jury n'attend pas qu'un plan soit annoncé en introduction. En effet, la synthèse est un document à mots comptés, dont les différentes parties doivent s'articuler naturellement à l'aide de transitions claires. Ainsi, terminer l'introduction avec l'annonce d'un plan la rallonge inutilement — sans compter que cette annonce s'avère la plupart du temps source de redites. »

© J. Carre (2024)

3.3.3 Le développement

Votre développement comportera entre deux et quatre parties. Chaque partie correspondra à un axe de réflexion répondant à la problématique dégagée. Les éléments clefs doivent être présentés non pas linéairement ou chronologiquement en suivant l'ordre des documents mais ils doivent être confrontés et croisés suivant la problématique retenue qui doit être la seule ligne directrice. Puisque les plans chronologiques sont à bannir, il faut trouver votre plan en fonction des documents (le classique « thèse, antithèse synthèse », le plan explicatif du type « causes, conséquences et remèdes », le plan par fonction, etc...).

Enfin, les éléments doivent être réorganisés de façon cohérente et hiérarchisée. Ils doivent être reformulés : les phrases copiées et les citations trop nombreuses doivent être évitées. Les commentaires personnels doivent être proscrits et constituent une faute grave ! Idéalement, chaque paragraphe correspond à une nouvelle idée suivie de références aux documents qui doivent développer l'idée annoncée dans la première phrase. Le paragraphe se termine par une courte phrase de bilan. **En lisant uniquement la première et la dernière phrase des paragraphes, le lecteur devrait pouvoir suivre la progression de la pensée.** Pour tout élément restitué, la référence à sa source dans le corpus doit être précisée de manière aussi claire que possible.

Le rapport du jury 2023 de Centrale Supélec précise qu'il faut se garder d'utiliser des parenthèses pour faire référence aux documents.

3.3.4 La conclusion

C'est une conclusion-bilan facultative. Elle propose un bilan des divers axes de réflexion qui ne doit comporter ni opinion personnelle ni ajout d'informations.

Une fois le plan détaillé mis au point, il est temps de trouver un titre évocateur à votre synthèse. Si vous n'avez pas d'idée, laissez un blanc et revenez-y une fois le devoir rédigé.

3.4 La rédaction :

Une fois votre plan élaboré, il ne reste plus qu'à rédiger le devoir en le suivant. Ce dernier n'étant pas rédigé, vous devez prendre le temps de mobiliser le lexique, les structures et les mots de liaison adéquats et qui permettront tous de valoriser vos propos. N'oubliez pas que la précision linguistique vaut pour la moitié des points. Cette étape doit aussi vous permettre d'étoffer ou au contraire épurer la synthèse en proscrivant les redondances. On tâchera aussi de soigner les transitions pour donner du rythme et de la fluidité au texte.

Rares sont les cas où vous serez amené à citer les documents. Si toutefois vous devez le faire, alors n'oubliez pas les guillemets.

Enfin, c'est lors de cette étape que vous serez amené à trancher, à faire des choix entre les arguments plus ou moins importants, entre les structures élégantes ou compactes, entre précision et cohésion. Ce sont ces choix qui, mis bout à bout, feront la différence entre les candidats sérieux qui s'expriment dans un anglais correct, voire élégant, et les autres. Les candidats qui donneront l'impression de n'avoir grand-chose à dire en s'éternisant sur des généralités ou des exemples seront fortement sanctionnés

3.5 La relecture :

Je vous conseille de vous relire au moins deux fois. Une fois pour la cohérence de la synthèse et une autre pour corriger la langue. Les erreurs de base sont, elles aussi, lourdement sanctionnées. Vérifiez également que vous n'avez pas oublié de donner un titre à votre synthèse.

© J. Carre (2024)

4. Synthèse : quelle évaluation ?

Voici la grille d'évaluation proposée par Centrale-Supélec. La qualité de l'expression (linguistique et stylistique) ne représente qu'un quart des points, mais un candidat qui ne maîtriserait pas le lexique et les structures de la langue se verrait également pénalisé dans la compréhension des documents et la mise en œuvre de son argumentation. Il ne faut donc rien négliger.

Titre et problématique introductive	0	1	2	3	4	5
Restitution des éléments clefs	0	1	2	3	4	5
Mise en cohérence de l'argumentation	0	1	2	3	4	5
Qualité de l'expression	0	1	2	3	4	5

6. Synthèse : on résume ³?

	CCINP/ E3A	Centrale Supélec	X-ENS
Durée	3 heures	4 heures	4 heures (2 épreuves)
Barème			60 % expression, 20 % compréhension, 20 % forme, contenu et méthode.
Dossier	Au moins 3 documents pouvant être de natures différentes (texte, photo, graphique, etc.)	Au moins 3 documents dont au moins 1 document iconographique.	Au moins 3 documents dont au moins 1 document iconographique.
Format	400 mots avec un titre, une introduction, un développement et une conclusion bilan facultative.	500 mots avec un titre, une introduction et un développement.	Entre 600 et 675 mots avec un titre, une introduction, un développement et une conclusion.
Titre	Doit prendre en compte l'ensemble des documents, être informatif, concis et précis. La recherche d'originalité peut être dangereuse.	Titre précis et informatif. Il est inutile de chercher un titre accrocheur ou des jeux de mots.	Créativité bienvenue (titres originaux bonifiés), mais attention à bien rester fidèle aux idées du dossier.
Introduction	Brève présentation du corpus (minimum source et date). Introduire le thème, la problématique, les axes de réflexion. Pas d'ajout (même pour l'accroche).	Présentation qui donne d'emblée la nature des documents (éditorial, témoignage, dessin de presse...) et les positionne d'emblée les uns par rapport aux autres. Pas la peine de recopier les titres dans leur intégralité. Pas d'ajout. Annonce de plan non nécessaire.	Doit présenter les documents sans être un simple catalogue. Annonce de la problématique et du plan.
Problématique		De préférence sous forme de question directe.	
Développement	2 à 4 parties. Pas de résumé chronologique des documents, mais une confrontation en fonction de la problématique.	Une idée directrice formulée synthétiquement en début de paragraphes, puis arguments / illustrations provenant des documents.	Opérer un va-et-vient constant entre les documents, auxquels il doit être fait référence avec précision à chaque fois que nécessaire.
Conclusion	Facultative, elle propose un bilan des différents axes. Ne doit comporter ni opinion ni ajout.	Non requise. Le dernier argument présenté peut avoir une valeur conclusive.	Obligatoire.
Autres	- Pas de citations, des reformulations. - Possibilité de se référer aux documents par « document 1 », « document 2 », etc.	- Pas de citations. - Faire référence aux documents par « document 1 », « document 2 » etc. est pénalisé par le jury.	- Pas de citations.

³ Source : cahier de prépa